

(ce qui n'est pas toujours vrai), serait un obstacle presque nul et dont un hypnotiseur hardi peut facilement se faire un jeu."

Comme on le voit, quelle que soit la théorie que l'on admette, l'hypnotisme est une puissance redoutable qu'il faut brider et contre laquelle tout le monde doit être en garde. L'autorité civile, tenue de veiller sur la santé et sur la moralité, ne devrait jamais permettre les séances publiques d'hypnotisme. Quant aux individus, ils doivent comprendre que c'est pour-eux un devoir absolu de se mettre en garde contre toute surprise, d'éviter de jouer avec une arme aussi meurtrière. Ils n'ont pas le droit, hors le cas de nécessité, de renoncer à leur liberté morale. Ces expériences dangereuses devraient seulement être permises au praticiens habiles et consciencieux, et réprimées sévèrement chez qui-conque voudrait en abuser.

Même en supposant que l'on puisse hypnotiser *sans la volonté ou contre la volonté*, la protection de Dieu fera éviter le danger à ceux qui sont en garde, comme elle les protège contre le démon qui fait souvent de l'hypnotisme en personne. Dieu ne peut pas permettre que les hypnotiseurs de seconde main s'emparent de l'esprit et de la volonté de ceux qui prennent toutes les précautions voulues pour sauvegarder leur honneur de chrétien.

Il se donne actuellement, à l'Université-Laval, un cours public sur cette importante question, par un des professeurs les plus remarquables de cette institution, et nous sommes heureux de voir que ses conclusions concordent avec celles-ci.

**Promulgation du décret de vénéralité de Mgr de Laval
par S. G. l'évêque de Chicoutimi**

Par mandement en date du 13 janvier, S. G. l'évêque de Chicoutimi a fait connaître à ses diocésains l'introduction en Cour de Rome de la cause de béatification et canonisation du premier évêque de Québec. On lit avec le plus grand intérêt ce document académique qui, dans une dizaine de pages, nous donne une biographie presque complète du vénérable Mgr de Laval.

Ce mandement que nous regrettons de ne pouvoir reproduire au long, se termine comme suit :

" Fdèles de Chicoutimi, joignez donc vos vœux à ceux de toute l'Eglise du Canada, pour que notre Vénéral Pontife soit un jour canonisé. Félicitons-nous qu'il ait déjà fait un pas si important vers cette glorification et demandons à Dieu qu'il glorifie de plus en plus son Serviteur, d'abord par des miracles, puis par les hon-